

Négociation salariale du 1^{er} décembre 2022

On est très loin du compte !

Tavares lui a empoché 66,7 millions en 2021

Et nous des miettes !

1^{er} décembre 2022

Ces négociations s'inscrivent en cette fin d'année dans un contexte d'inflation galopante.

Mais surtout, elles sont issues de la mobilisation de plusieurs milliers de salariés du groupe.

Pour rappel : Mi-septembre, plus de 6000 salariés s'étaient mobilisés et avaient imposé l'ouverture des négociations en décembre ainsi qu'une prime dite « PPV prime de partage de la valeur » de 1 000€.

Tous ensemble nous devons continuer la bataille.

La question des salaires est depuis des mois le sujet numéro 1 dans le pays mais aussi chez nos voisins européens.

Rappel : en début d'année nous avons eu 2,8% d'AG pour les ouvriers et 2% pour les Etams.

Depuis l'inflation s'est envolée pour atteindre à fin octobre 6,2% selon l'INSEE, (6,3% sur un an glissant).

L'inflation ressentie est bien au-delà des 10%.

Pendant tous ces mois nous avons perdu de l'argent alors que les bénéfices du groupe eux se sont envolés pour atteindre **21 milliards sur 18 mois. Du jamais vu !**

Augmentations générales :

- Ouvriers employés : **Augmentation Générale : 4,4% en janvier**
→ Soit 66€ net pour un salaire de 1500€ net
augmentation individuelle + promo + ancienneté : 0,9%
- TAM sans SAIP : **AG : 4% en janvier**
AI + promo + ancienneté : 1,3%
- TAM avec SAIP : **AG : 2% (2% en janvier)**
AI + promo + ancienneté : 3,3%
- Cadres : **5,3% AI, 50% en mai et 50% en juillet**
- Primes PCH & ICH revalorisées sur la base de l'AG
- Prime de ligne : 5%
- Prime moniteur : 5%
- Création d'une prime Team Leader = 50 € (mensuel) y compris pour les aspirants (+ prime à la nomination : 75€)
- Prime transport hors revalorisations conventionnelles : +10%
- Rétention maintenanciers : budget centralisé dédié à des AI rétention
- Prime télétravail : 15€ (10€ aujourd'hui)
- Prime de prévenance tardive : +5%
- Monétisation de la réserve indemnisable du personnel en équipe et du personnel en journée jusqu'à 5 jours + monétisation de 2 jours avec exonération

Pour la **CGT** c'est 400€ qu'il nous faut pour ne pas être dans le rouge le 2 du mois.

La CGT appelle tous les salariés à la mobilisation pour imposer de vraies augmentations de salaire !